Politique de soutien financier 2022-2023
Comité de parents de l'Académie Saint-Louis

Description

La mission du comité de parents de l'Académie Saint-Louis (ASL) est notamment d'encourager et de soutenir différentes initiatives de projets éducatifs, sociaux, individuels et culturels initiés par les élèves, les membres du personnel ou les parents afin d'enrichir la vie scolaire des élèves.

Objectifs spécifiques

Le programme de soutien financier du comité de parents vise à :

- soutenir les projets éducatifs, sociaux et culturels proposés par les élèves, les membres du personnel ou les parents
- permettre le développement des principales sphères d'activités (c'est-à-dire éducative, sociale, individuelle, culturelle) chez les élèves de l'école
- encourager la réalisation de projets mobilisateurs par leur pertinence, leur rayonnement, leur pérennité ou leur étendue
- soutenir l'émergence de projets novateurs.

Instructions

Chaque candidat doit remplir un formulaire électronique de demande de soutien financier et l'acheminer au comité de parents, en y joignant les pièces justificatives s'il y a lieu, avant le 14 septembre 2021. Le comité évaluera les demandes lors de la première rencontre de l'année scolaire en septembre. Les demandes acheminées après la date butoir seront évaluées à la pièce et recommandées pour financement selon les fonds disponibles.

En conformité avec la mission du comité de parents (voir plus haut), nous jugeons important de soutenir les projets initiés par les élèves et c'est pourquoi une partie de l'enveloppe budgétaire est réservée à ceux-ci. Ces demandes ne sont pas assujetties à une date butoir et peuvent être déposées tout au long de l'année scolaire. Elles sont donc évaluées à la pièce, lorsque le comité les reçoit.

Une personne désirant faire subventionner des projets de nature différente doit soumettre une demande distincte pour chacun.

Tout projet subventionné doit faire l'objet d'un bref compte-rendu et être envoyé par le candidat au comité, accompagné d'une photo, dans les 15 jours suivant la réalisation du projet. Le non-respect de cette exigence peut entraîner un refus d'évaluer les demandes ultérieures du candidat.

Il est important de noter que l'obtention d'un soutien financier pour un projet ne garantit pas son obtention aux années subséquentes. De plus, le montant demandé peut ne pas être octroyé dans son entier. La transmission d'une demande complète et détaillée demeure la responsabilité du candidat. Le comité de parents se réserve toutefois le droit de demander des précisions au candidat sur son projet.

Ce qui est normalement offert et fourni par l'école n'est pas éligible à une subvention (voir la direction pour plus d'information). Les frais de transport ne sont pas éligibles à une subvention.

Critères d'évaluation

Chaque proposition sera examinée et évaluée en fonction de :

1. sa capacité à mobiliser la communauté étudiante:
   a. envergure de la participation au sein de la communauté ASL (c.-à-d. nombre d'élèves total visé, nombre de niveaux touchés)
   b. rayonnement interne (auprès de la communauté ASL) et externe (à l'extérieur de l'école), influence et engouement créé chez les élèves
   c. pérennité (c.-à-d., durabilité de l'équipement ou du matériel pour les cohortes subséquentes), constitue un atout.

2. sa capacité à toucher une ou plusieurs sphères d'activités:
   a. éducatives : en lien avec des activités pédagogiques liées aux apprentissages
   b. sociale : liée aux rapports entre les élèves, les membres du personnel ou les autres membres de la collectivité
   c. personnelle : concerne le bien-être, la santé et le développement positif de l'élève
   d. culturelle : liée à la promotion et à la connaissance des arts.

3. la clarté de ses justifications budgétaires:
   a. présentation d'un budget ventilé
   b. identification des sources de financement externes (c.-à-d., autres que les fonds de l'école et des parents)
   c. démonstration des efforts déployés pour obtenir un financement externe ou justification si ce n'est pas pertinent.

4. la justification de sa récurrence.

Important

Plusieurs initiatives permettent de soutenir des sorties culturelles et scientifiques en milieu scolaire, notamment le programme La culture à l'école du ministère de l'Éducation. Nous encourageons les candidats à y soumettre une demande initiale, laquelle pourra être complétée par la présente politique. Voici quelques exemples d'organismes pertinents :

• volet culturel : http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/culture-education/sorties-scolaires/
• volet scientifique : http://www.education.gouv.qc.ca/eleves/arts-et-culture/culture-education/programme-la-culture-a-lecole/culture-scientifique/

ACADÉMIE SAINT-LOUIS

Formulaire de demande de subvention 2022-2023
Comité de parents de l'Académie Saint-Louis

Nom du projet:			
Nom du demandeur:			
☐ **Enseignant**	☐ **Élève**	☐ **Parent**	☐ **Membre du personnel**
Adresse courriel:			
Description du projet:			
Objectifs du projet:			
Date de la tenue de l'activité:			
Date où l'argent doit être disponible:			
Sphère(s) d'activité touchée(s):			
☐ **éducative**	☐ **sociale**	☐ **personnelle**	☐ **culturelle**
À qui s'adresse cet activité?			
Quelles sont les retombées de l'activité?			

☐ **Pour les élèves:**	
☐ **Pour l'école:**	
☐ **Pour le personnel:**	

Justification de la pertinence du projet pour les sphères d'activité:

Prévisions budgétaires ventilées:	
En pièce jointe, veuillez présenter une description ventilée des coûts liés au projet en spécifiant les montants associés aux différentes dépenses, les montants demandés auprès d'autres sources de financement (par exemple les programmes gouvernementaux, l'école, les parents) et les montants obtenus.	
Montant total demandé au comité de parents:	
Si aucune source de financement externe n'est sollicitée, justifier les raisons.	
Est-ce que ce projet a déjà été subventionné dans le passé? **Si oui, au cours de quelle(s) année(s) scolaire(s)?**	
☐ **Je m'engage à fournir, dans un délai raisonnable, un compte-rendu du projet après sa réalisation et une photo.**	
☐ **Je reconnais que le non-respect de cette exigence peut entraîner un refus d'évaluer les demandes ultérieures que je déposerai.**	
Signature	**Date**